



INSTITUT
ET CENTRE
D'OPTOMÉTRIE
INTERNATIONAL COLLEGE
OF OPTOMETRY



Public visé

Professionnels de l'optique
exerçant au sein d'un magasin

Pré requis

- . Connaître les différentes amétropies
- . Savoir ce qu'est la vision binoculaire
- . Ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro
- . Bonne connexion internet
- . Espace de travail calme

Durée

2 sessions de 3.50 h
Durée totale 7 heures

Intervenant

Formateur spécialisé

Évaluation initiale

Questionnaire

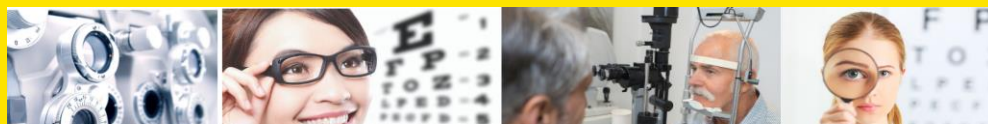
Validation

Un certificat de réalisation
Une attestation DPC
(Développement Professionnel Continu), sous condition d'être opticien diplômé

Tarifs

335 € nets de taxe par stagiaire
2100 € nets de taxe pour un groupe

LA FATIGUE VISUELLE AU TRAVAIL : LE RÔLE DE L'OPTICIEN



Thème : **Optimisation des capacités visuelles au travail**

Eligible DPC

OBJECTIFS

- * Comprendre les signes et raisons possibles de la fatigue visuelle au travail
- * Accompagner et conseiller le porteur dans la bonne utilisation de son équipement au travail afin d'optimiser sa vision et son confort.
- * Pouvoir analyser les contraintes visuelles d'un poste de travail et chercher des solutions adaptées.

PROGRAMME

- Les signes et symptômes de la fatigue visuelle
- Les mécanismes impliqués dans le phénomène de fatigue visuelle
- Les conséquences possibles au travail
- Analyse et optimisation de l'ambiance lumineuse
- Les filtres et traitements pouvant optimiser le confort visuel
- Les besoins visuels spécifiques
- Le rôle de l'équipement
- L'influence de l'amétropie et des problèmes de vision binoculaire sur le confort et l'efficacité visuelle
- Les conseils à apporter au porteur pour éviter la fatigue visuelle au travail

Moyens pédagogiques

Classe virtuelle synchrone en face à face avec le formateur
La formation est organisée sous forme d'apports théoriques et d'exercices.
Supports de formation projetés, exposés théoriques, études de cas, quiz.

Outils pédagogiques

Supports audiovisuels
Un support de formation est remis aux participants.

Dispositif de suivi d'exécution du programme

En début de formation, une évaluation des connaissances est réalisée sous forme de questionnaire. Un quiz en fin de formation permet de mesurer les acquis des stagiaires.

Informations et inscriptions



134, Route de Chartres, 91440 Bures sur Yvette – <https://ico.asso.fr/formation-professionnelle>
Tél. +33 1 64 86 12 16 - cmo@ico.asso.fr

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDEE ET DECLAREE CONFORMEMENT A LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
SIRET : 78517491300018 - CODE APE : 8542Z - N° déclaration d'activité 11 91 00106 91



Réf : PSV 6
Le 18/10/2021